



## Controle caf api colocation

Par **julienf**, le **22/04/2008** à **00:24**

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord félicitation et encore merci d'être pour l'aide apporté aux gens en difficultés. Je fait appel à vous car je ne sait plus vers qui me tourner, voilà j'ai emmenagé dans un appart du 92 (pour fuir mon quartier du 93)

avec une amie d'enfance qui a une petite fille et qui bénéficie de l'API, qui elle aussi voulais s'enfuir de sont guettho! Et au vue des tarifs on décide de s'y mettre à deux!

Donc nous arrivons à obtenir un appart (une seule chambre, tamps je dormirait dans le salon et de toutes façon ma coloc c'est comme ma soeur) tant bien que mal (à cette époque je travaillais pour un bon salaire) tout ce passe pour le mieux jusqu'au jour ou je décide de créer mon entreprise de lavage de voiture à domicile, voulent bénéficié de l'ACCRES (qui me permet de maintenir l'ASSEDIC pendant une petite periode) il faut que j'ai droit à l'ASSEDIC au préalable donc je ne peux plus travailler évidemment donc j'attend et on décide de faire une demande d'APL étant donné la lenteur de l'ASSEDIC (j'oublie de préciser qu'étant donné que j'avait démissionné d'un boulot et que j'avait par la suite cumulé un peu moins de trois mois de travail, il a fallut que je me retape 455heure de travail donc interim etc... en periode de création d'entreprise c'est TOP!!!) donc deux mois d'impayé sur le dos vu que pas de ressources!(Donc je me dit que les trois mois d'arriérés vont combler les deux mois de loyers en retard étant donné que l'agence immobilière est sur nos talons et a envoyé une injonction de payer à mes parents qui se sont porter caution, l'APL étant rétroactif) Et là surprise à la CAF on m'avertit que nos deux dossiers sont bloqués et qu'une enquête est en cours parce qu'on suspecte mon amie de vivre en couple avec moi et de toucher l'API en même temps!!! OK super... maintenant plus d'un mois qu'on attend ce contrôle étant donné qu'il n'y a qu'un controleur pour 7 ville, un étant en arrêt maladie et l'autre en vacance?!

Donc j'appel plusieurs fois (je précise que je n'est toujours pas de numéro d'allocataire depuis que j'ai transmis mon dossier) et là on me dit que je suis en couple vu que j'habite sous le même toi, et que de toutes façon le controleur le prouvera! ok, je me déplace après une

conversation hors normes avec une femme dégoûté de la vie qui me dit texto: "j'ai des dossier comme le votre sous les yeux et depuis ce matin ça n'arrête pas que des gamineries dans ce genre, vous êtes tous les même..." allant jusqu'a me dire "JE N'AI PAS DE TEMPS A PERDRE AVEC DES GENS COMME VOUS ETC..." je me rend sur place à la CAF d' Antony bien décidé a faire respecter mes droits! Là, la guichetière me dit d'un ton désabusé que je n'ai reçu aucun cts parce qu'on nous suspectent d'être en couple blablabla, je décide de réclamer un responsable. La responsable arrive (gentille), nous fait entrer dans son bureau après une longue attente et nous ré-explique que la situation est bloqué etc etc.... On conclut que si l'enquête est en cours pour suspicion de couple on a qu'a déclarer qu'on est en couple, comme ça on coupe l'API à mon amie mais au moins grace aux arriérés on règle les deux mois et on se retrouve pas à la rue!!! Je lui demande si l'enquête serait stopée si on met fin à sont API et on déclarent que nous sommes en couple? oui probablement dixit la cadre, elle nous ramène deux feuilles identique pour déclaré que nous sommes en couple désormais, on remplit on signent et on quittent les lieux confiants.

Une heure après le téléphone sonne, c'est la femme désagréable que j'ai eu le matin même et qui m'a envoyé ch...! Il se trouve que cette dame est la supérieur du cadre avec laquelle on a eu un entretien une heure avant et là : "vous vous foutés de moi, le matin vous me parler de coloc et là de couple c'est quoi ce discours?!!!! Les APL c'est pas la charité vous avez tout intérêts à être CLEAN parce que le controleur je vous dit pas quels pouvoir il a!!!!" je lui précise que son travail consiste à aider les gens, s'il vous plait aidez nous , nous allons être expulsé si ça continue! L'autre loyer arrive le 5 mai! et là elle me dit: "de toutes façon je continue de bloquer votre dossier tant que le controleur ne passe pas, pas d'allocations et pas d'arriérés, il y a des milliers de gens comme ça etc etc etc" là elle m'explique gentillemeent qu'il faudrait mieux pour nous de réster sur nos déclaration de colocation que c'était mieux pour nous, que de toutes façon le dossier elle le bloque et me propose de déchirer les papier que j'ai signé une heure plut tôt, ce que je fini par accepter. Je vous dit pas la honte et l'humiliation pour moi qui demande jamais rien à personne, et qui me fait foutre en l'air par l'état en plus!!!!

Je vous demande de m'aider s'il vous plait. On t'il le droit de nous faire ça? Comment puis-je faire valoir mes droits? J'en suis au point de me faire radier de la CAF comme ça c'est fini... En gros, que doit-je faire??? Si je refuse d'ouvrir au contrôleur que m'arrivera t'il? Mon amie a peur que la CAF demande de rembourser les API quelle a perçu depuis qu'on est en coloc (c'est ce qu'on nous a dit) Si nous envoyons un courriel à la CAF en disant que l'on souhaitent être radiés vont-il nous laisser tranquille? Je ne veut plus me battre avec eux, mon amie va s'inscrire à l'interim demain et comme ça on ne devra rien à personne!

Merci encore d'avoir lu jusqu'au bout, et merci du fond du coeur pour toute l'aide apporter au gens en difficultés.

Merci, Cordialement Julien